

A Commequiers, le médecin de campagne est à bout

Généraliste à Commequiers, Mathilde Garreau vit sa décision d'arrêter la médecine comme une déchirure.

A cause des gardes de nuit, une jeune praticienne cesse la médecine à la campagne à contrecœur. Un choix réfléchi vécu comme une déchirure.



A Commequiers, Mathilde Garreau est médecin de campagne. Plus pour longtemps. La jeune praticienne, mère de deux enfants en bas âge, a décidé de dévisser sa plaque. Elle n'arrive plus à concilier sa vie de famille et sa vie professionnelle. **« J'ai choisi d'exercer la médecine générale en campagne. C'est un métier que j'aime. Mais aujourd'hui, ce n'est plus possible. Je n'arrive pas à cumuler les gardes de nuit et le travail le jour. »**

Dans le nord-ouest de la Vendée, l'effectif des médecins diminue. Les agendas s'allongent et les rotations des gardes s'accroissent. **« Les gardes de nuit en semaine reviennent tous les quinze jours. A cela, s'ajoute les week-ends : environ trois par an. Celles de la semaine me posent vraiment problème. En novembre, décembre, j'ai commencé à fatiguer. Et en janvier, j'ai pris la décision de ne plus être volontaire pour faire ces nuits. Nous disposons de ce droit. Mais quelques semaines plus tard, les gendarmes sont venus à mon cabinet pour me réquisitionner la nuit, sur ordre du préfet. »**

C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. **« J'ai écrit au préfet pour lui expliquer ma situation, je n'ai toujours pas eu de réponse. A Pâques, lors de**

mes vacances, une nouvelle réquisition m'a été faite. Cette fois, j'ai refusé. Je risque une amende de 3750 € au tribunal administratif. »

« A force de cumuler un exercice la nuit et le jour, j'estime faire courir un risque à mes patients. Je ne me pardonnerai pas une erreur médicale. Et je n'ai pas non plus envie de me tuer sur la route lors de mes déplacements de nuit. Aujourd'hui, je ne vois pas d'issue. J'ai pris la décision d'arrêter mon activité. J'espère que ce sera un break, car j'aime mon travail de médecin de campagne. Mais nos conditions de travail ne correspondent pas à la société d'aujourd'hui. Même à temps partiel, il faut compter 55 heures de travail hebdomadaire. Aujourd'hui, le métier s'est féminisé, notre rythme de travail n'est plus adapté à la vie d'un couple dont les conjoints travaillent tous les deux. Auparavant, le médecin de campagne était plutôt un homme dont la femme ne travaillait pas. »

Et puis l'étau se resserre. **« Si nous assurons la garde la nuit, on ne peut pas se permettre de prendre un repos le lendemain car les agendas sont pleins de rendez-vous. »**

Pourtant des pistes existent pour améliorer le quotidien des généralistes ruraux. Aujourd'hui, le système de la permanence de soins **« est ancestral »** selon Mathilde Garreau. Philippe Collen, du syndicat MG 85, évoque **« la mise en place de maisons médicales de garde par secteur »** ou même d'équipes mobiles de nuit. Dans l'immédiat, le représentant de ce syndicat de généraliste redoute surtout **« un affaiblissement de la régulation téléphonique »**, le service qui répond aux appels du public en dehors horaires d'ouverture des cabinets médicaux.

A Commequiers, la population ne semble pas trop réagir à la cessation d'activité de l'un des trois généralistes. La situation est pourtant tendue. Tous les Commequiérois n'ont pas conscience qu'aucun successeur ne s'annonce pour la poursuite de l'activité pour l'instant.

En milieu rural, le volume horaire d'un généraliste est d'environ **« 70 heures par semaine à temps plein »** selon Philippe Collen. Pour lui, le phénomène **« des réquisitions ne va pas en jouer en faveur del'image vendéenne et inciter des installations de médecin à la campagne. »**

Ouest-France